

Saint-Valentin : déclarez votre flamme sur les panneaux lumineux d'information d'Antony



Pour la Saint-Valentin, la Ville donne la parole aux amoureux et les invite à déclarer leur flamme sur l'ensemble des panneaux lumineux d'information d'Antony.

Les déclarations des Antoniens s'afficheront ainsi toute la journée du mardi 14 février, sur les 8 panneaux lumineux électroniques situés dans tous les quartiers de la Ville et utilisés habituellement pour la diffusion d'informations municipales, associatives, pratiques...

Pour transmettre sa déclaration, il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site Internet de la Ville.

L'opération est gratuite et les Antoniens auront jusqu'au dimanche 12 février inclus pour imaginer en 126 caractères maximum leur message. Et pour espérer toucher sa cible en plein coeur, mieux vaut signer sa prose.

Détail pratique, les panneaux lumineux sont situés : place du RER Antony, place du marché, rue

MAIRIE D'ANTONY COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Adolphe-Pajeaud, rue Fontaine-Michalon, avenue Armand Guillebaud, place des Baconnets, avenue du Noyer-Doré et quartier La Fontaine. Les messages retenus seront également publiés sur le site Internet de la Ville.

Toutefois la Ville se réserve le droit de publier ou non les textes transmis.

Pour participer il suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site :

www.ville-antony.fr/saint-valentin

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrix.coupeau-audic@ville-antony.fr